

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 décembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO
- Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG
- Absent(s) : Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Denis HOMMEL
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2017/525 - 47050 - *Accompagnement des majeurs*
Proposition de renouvellement de l'offre d'accompagnement en Résidence de Jeunes Travailleurs dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur Insertion et d'approbation du projet de convention de partenariat à conclure avec l'Association Foyer Notre Dame et Caritas Alsace

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de reconduire l'enveloppe à hauteur de 15 000 € pour l'ensemble des cautions ;
- décide de renouveler l'offre d'accompagnement en Résidences de Jeunes Travailleurs à hauteur de 19 places pour une durée de 3 ans (2017-2019) ;
- décide des tarifs suivants :
 - * pour l'association Foyer Notre Dame :
 - o 1 place à la Résidence jeune St Exupéry pour un coût unitaire de 33,25 € (studio avec cuisine)
 - o 7 places à la Résidence Notre Dame pour un coût unitaire de 44,10 € (chambre avec restauration collective)
 - o 5 places à la Résidence Tomi Ungerer pour un coût unitaire de 36 € (studio avec cuisine)
 - * pour Caritas Alsace :
 - o 6 places à la Résidence Ste Odile pour un coût unitaire de 38,95 € (studio avec cuisine)
- approuve les termes du projet de convention de partenariat relatif à l'accompagnement en résidence de jeunes travailleurs des bénéficiaires de contrats jeunes majeurs, joint en annexe, à conclure avec l'Association Foyer Notre Dame et Caritas Alsace pour la période 2017-2019 ;
- autorise son président à signer ces conventions de partenariat.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171204-lmc1113803-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/12/17